

## Sommaire

### • Actualités

- Et si on relookait notre assiette ? page 2
- Nos modalités d'accueil téléphonique évoluent page 2
- Appel à Projets Jeunes : les jeunes bouillonnent d'idées ! page 2

### • Solidarité

- Exploitants/salariés : une aide pour souffler face à l'épuisement professionnel page 3

### • Démarches

- Le Guichet électronique des formalités d'entreprises page 3

### • Internet

- Comptez sur Mémo Santé Enfant pour suivre la santé de vos enfants page 4
- Unification des déclarations fiscales et sociales page 4
- Arrêt momentané du service en ligne "Mon âge de départ à la retraite" page 4
- Sites de démarches administratives payants : attentions aux arnaques ! page 4

## Editorial

### Engagés pour l'alimentation

*Depuis début octobre, les élus de la MSA ont organisé sur l'ensemble du territoire, plus de 370 événements, ludiques, festifs ou pédagogiques en faveur d'une alimentation saine, de qualité et française.*

Les élus de la MSA Lorraine ont participé à cette mobilisation. 10 actions ont d'ores et déjà été menées, avec l'organisation de marchés de producteurs, d'actions de sensibilisations dans les établissements scolaires ou encore de prévention santé.

D'autres actions sont d'ores et déjà programmées dans les prochains mois.

Cette mobilisation a aussi pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de la souveraineté alimentaire qui n'est pas garantie et fait peser sur notre pays, un risque majeur.

Et cette quête vitale de souveraineté alimentaire ne peut pas se concevoir sans agriculture française, et sans professionnels agricoles, agriculteurs et salariés. Sinon, il faudra en assumer les conséquences économiques, sociales et en terme de dépendance à d'autres pays.

Cela passe aussi par le renouvellement des générations en agriculture et donc par l'attractivité des métiers agricoles. Elle n'est envisageable que s'ils trouvent du sens à leur engagement et s'ils bénéficient du soutien de nos concitoyens.



N'oublions pas que l'agriculture française a été désignée à plusieurs reprises, modèle le plus durable du monde.

La MSA ne ménagera pas son soutien.

De la même manière qu'elle reste mobilisée dans l'accompagnement des crises agricoles ou dans l'accompagnement des territoires ruraux en faveur de l'accès aux soins et à la prévention ou dans le maintien des services aux familles et aux personnes âgées.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2023.

Bernard Helluy, Président MSA Lorraine



## Actualités

### Et si on relookait notre assiette ?

L'alimentation est au cœur des préoccupations pour la majorité des français. Sujet d'inquiétude comme de plaisir, il nous concerne tous. C'est pourquoi, la MSA Lorraine organise les journées "L'assiette santé plaisir".



Au programme de ces journées axées sur le "bien manger", le partage d'un repas avec l'ensemble des participants, l'intervention d'une diététicienne pour faire le point sur l'équilibre alimentaire et démontrer que l'on peut se faire plaisir tout en mangeant sainement mais aussi des ateliers de partage sur l'alimentation et la découverte des saveurs. En bonus : un panier garni de produits locaux à gagner !

Ces actions permettent de se retrouver autour d'un sujet qui nous concerne tous, dans la bonne humeur et la convivialité. L'idée est d'échanger sur ses pratiques et d'obtenir les clés d'une alimentation variée, équilibrée mais aussi pleine de gourmandise !

Découvrez le calendrier de nos actions à venir :

le 2 mars 2023 à 9h45	Chambre d'agriculture 32 avenue de Général Henrys 88300 NEUFCHATEAU
le 11 mars 2023 à 9h30	Hôtel Restaurant de la Canner, 4 rue de l'Eglise, 57920 KEDANGE SUR CANNER
le 18 mars 2023 à 9h30	Salle des fêtes 57130 GRAVELLOTTE

**Vous seriez intéressé pour participer à l'une de ces journées ?  
Contactez votre MSA !**

## Nos modalités d'accueil téléphonique évoluent

Depuis le 14 décembre 2022, les modalités de contact téléphonique de la MSA Lorraine ont évolué. Une meilleure orientation des appels est désormais privilégiée.

Après avoir composé le 03.83.50.35.00, deux options vous sont proposées, selon votre besoin :

- "Particuliers", si votre demande concerne votre situation d'assuré social
- "Exploitants/Employeurs", si votre demande concerne votre exploitation ou votre entreprise. Votre tiers déclarant peut également nous contacter.

Ensuite, vous pouvez affiner votre demande, pour une meilleure orientation de votre appel.

### Contactez les autres services :

Pour faciliter vos contacts, vous avez dorénavant la possibilité de joindre directement certains services :

- Assistance internet : 03 20 900 500
- Action Sanitaire et Sociale : 03 83 50 35 20
- Cotisations employeurs : 03 83 50 45 50
- Cotisations exploitants : 03 83 50 35 50
- Recouvrement/Contentieux : 03 29 64 88 28
- Contrôle Médical et Dentaire : 03 83 50 45 99
- Médecine du travail : 03 87 55 76 19
- Prévention des Risques Professionnels : 06 71 84 70 18



Si votre appel concerne une situation de mal-être, nous vous invitons à contacter :

- le service d'écoute national, Agri'Ecoute (24h/24) : 09 69 39 29 19
- la cellule pluridisciplinaire MSA Lorraine : 03 83 50 35 35

## Appel à projet jeunes : les jeunes bouillonnent d'idées !

Le 21 janvier 2023, s'est tenue la remise des prix de l'Appel à Projets Jeunes. 3 groupes ont été récompensés pour leurs belles idées d'actions à mettre en oeuvre sur le territoire lorrain.



L'Appel à Projets Jeunes, c'est LE concours qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 13 à 22 ans. Il consiste à les aider et à les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs actions dans les territoires ruraux.

Cette année, à l'occasion de la remise des prix de l'Appel à Projets Jeunes, ce sont trois groupes de jeunes lorrains qui se sont vus remettre un chèque afin de les récompenser pour leurs projets innovants :

- Le groupe de l'association **Nooba** de Allain (54) pour leur **escape game itinér-**

**rant "Dans leur peau"** qui remporte une prime de 1200€. Leur idée : sensibiliser et valoriser les métiers peu reconnus mais si importants d'agent d'entretien, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), routier, éboueur... afin qu'ils soient mieux compris et respectés.

- L'équipe du **"Rur'art Tour"** de **Familles Rurales Pays du Saintois** à Vézelize (54) obtient une prime de 800€. Elle propose une offre culturelle accessible à tous dans le territoire du Saintois en Meurthe-et-Moselle.
- **Le projet "Vel Terra"** de l'association **"Jeunesse et Territoire Seille et Grand Couronné"** de Chenicourt (54) est récompensé par une prime de 500€ pour avoir proposé la création et la réalisation d'une série sur les thèmes du fantastique et de l'écologie, à destination de tout public.

Un grand bravo à tous pour ces belles idées qui permettent de valoriser et dynamiser nos territoires.



**Service Action Sanitaire et Sociale :**  
actionsociale.blf@lorraine.msa.fr  
03 83 50 35 20 / 03 83 50 35 41

# Exploitants, salariés : une aide pour souffler face à l'épuisement professionnel

*Vous êtes exploitant ou salarié agricole et vous vous sentez débordé, dépassé. Vous avez le sentiment de ne plus y arriver et de risquer de perdre votre activité professionnelle. Vous êtes peut-être touché par le syndrome d'épuisement professionnel, ou burnout, qui se traduit par un épuisement émotionnel, physique et psychique. Vous avez besoin de reprendre le lien avec vos proches et de vous ressourcer en famille, pensez au répit.*

## Une aide pour prendre soin de soi

Pour lutter contre l'épuisement professionnel en milieu agricole, la MSA a mis en place l'aide au répit.

Ce dispositif vous permet d'accéder à un temps de répit pour prendre soin de vous et de vos proches. Il comprend :

- un accompagnement humain et financier pour vous permettre de vous détendre, d'apprendre à mieux gérer votre stress et reprendre votre santé en main ;
- des aides pour financer un projet et des activités avec vos proches ;
- Si vous êtes exploitant, l'aide au répit vous permet également de bénéficier d'un financement pour vous faire remplacer sur votre exploitation.

Les actions de répit pourront prendre la forme :

- d'un temps dédié à la reprise des liens avec votre famille et vos amis ;
- de séances avec un psychologue ;
- d'un temps pour réfléchir à votre façon de travailler et à votre avenir professionnel ;
- d'un temps pour réaliser un bilan de santé ;
- d'une participation à un groupe de paroles ;
- d'un temps pour s'occuper de votre cadre de vie...



## Des actions de répit personnalisées

Si vous vous trouvez en situation d'épuisement professionnel ou si vous êtes en arrêt de travail et vous souhaitez réfléchir à votre reprise d'activité professionnelle, contactez le service d'action sanitaire et sociale de votre MSA.

Après une évaluation de votre situation à l'aide d'un questionnaire, un travailleur social vous proposera un plan d'actions personnalisé, adapté à vos besoins.

Service Action Sanitaire et Sociale :  
actionsociale.blf@lorraine.msa.fr  
03 83 50 35 20 / 03 83 50 35 41



## Démarches

# Le Guichet électronique des formalités d'entreprises

*Pour faciliter les démarches des entrepreneurs, les Centres de Formalités des Entreprises ont été remplacés, à compter du 1er janvier 2023, par le Guichet électronique des formalités d'entreprises.*



Le Guichet électronique des formalités d'entreprises est le portail internet sécurisé qui permet d'effectuer toutes les démarches de création, de modification de situation ou de cessation d'activités que vous êtes tenus d'effectuer. L'INPI a été désigné par le gouvernement comme opérateur de ce site.

Le Guichet électronique des formalités d'entreprises est seul compétent pour recueillir votre déclaration quelle que soit votre activité ou la forme de votre entreprise (individuelle ou sociétaire).

Plus d'informations sur [lorraine.msa.fr/demarches-d-affiliation-des-exploitants](https://lorraine.msa.fr/demarches-d-affiliation-des-exploitants)



## Comptez sur Mémo Santé Enfant pour suivre la santé de vos enfants !



*Organisation des rendez-vous, suivi des traitements, maux du quotidien... La santé est une affaire qui prend beaucoup de temps, surtout quand il s'agit de celle de son enfant. Penser à tout, n'est pas toujours facile. Avec Mémo Santé Enfant, vous êtes sûr de ne rien oublier !*

**M**émo Santé Enfant, c'est votre aide-mémoire en ligne pour les événements santé de votre enfant :

- visites médicales obligatoires,
- vaccins et rappels,
- suivi de la croissance...

Comptez sur Mémo Santé Enfant pour vous aider à vous organiser !

Mémo Santé Enfant, c'est aussi des conseils santé personnalisés selon son âge.

Le service est **gratuit et ouvert à tous les parents d'enfants de 0 à 16 ans**. Mémo Santé Enfant garantit la sécurité de vos données et protège la confidentialité des informations santé de vos enfants.

Rendez-vous sur **Mon espace privé** sur [lorraine.msa.fr](http://lorraine.msa.fr)



### Service en ligne

#### Unification des déclarations fiscales et sociales

*Afin de simplifier vos démarches administratives, vous n'avez désormais qu'une seule déclaration à réaliser pour déclarer vos revenus à l'administration fiscale et à la MSA. Cette déclaration fiscale et sociale unique remplace la déclaration des revenus professionnels (DRP).*

**D**epuis janvier 2023, pour la déclaration des revenus de l'année 2022, vous n'aurez qu'une seule déclaration à remplir. En effet, la déclaration fiscale et sociale unifiée fusionne en une seule formalité :

- la déclaration fiscale des revenus,
- et la déclaration des revenus professionnels (DRP).

Il vous suffira de faire votre déclaration fiscale habituelle sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Elle comprendra une nouvelle rubrique « social » à renseigner. Les données fiscales utilisées pour le calcul des cotisations et contributions sociales et la rubrique « social » seront automatiquement transmises à votre caisse MSA.

*Votre déclaration unique de revenus servira à la fois pour le calcul de votre impôt sur le revenu et de vos cotisations et contributions sociales.*

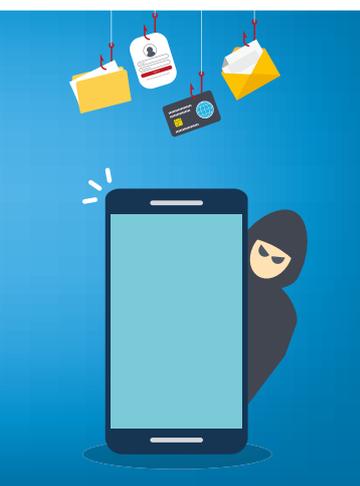
Plus d'informations sur [lorraine.msa.fr/exploitant/unification-declarations-fiscales-sociales](http://lorraine.msa.fr/exploitant/unification-declarations-fiscales-sociales)

#### Arrêt momentané du service en ligne "Mon âge de départ à la retraite"

*Le projet de réforme des retraites impacte le service d'estimation d'âge de départ à la retraite.*

**A**fin d'éviter une simulation erronée de l'âge de départ, ce service n'est plus accessible depuis votre espace privé et sur votre compte Info-Retraite. Vous serez informés, dès que possible, de la réactivation du service. Si vous projetez de partir à la retraite en 2023, vous pouvez contacter votre caisse MSA. Le service « suis-je concerné » par la réforme des retraites vous permet de prendre connaissance des évolutions qui pourraient s'appliquer dans votre situation.

### Sites de démarches administratives payants : attention aux arnaques !



*La plupart des démarches administratives sont gratuites.*

*Comment repérer et éviter les « faux sites administratifs » ? Pour éviter toute confusion entre un site commercial présentant l'apparence d'un site officiel et un site de l'administration française, voici quelques recommandations :*

- Consultez toujours [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr), le site officiel de l'administration française qui recense tous les sites officiels en fonction des documents administratifs souhaités.
- Vérifiez l'adresse Internet (url) du site : les url des sites publics se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr » et jamais par « .gouv.org » ou « .gouv.com ».
- Vérifiez la présence de la mention https dans l'adresse du site.
- Evitez de cliquer sur les premiers résultats des moteurs de recherche comportant la mention « Annonce ». Ces sites commerciaux achètent souvent des mots-clés pour figurer en tête des pages de résultats des moteurs de recherche.
- Vérifiez l'identité du site et ses mentions légales avant de réaliser le moindre paiement pour une démarche administrative.
- Alerte la DGCCRF en cas d'arnaques.
- Vous pouvez également signaler un abus sur SignalConso en sélectionnant la rubrique « Démarches administratives ».